



Genève, le 14 juin 2011

Monsieur le Président du Conseil d'administration,

Par la présente, je vous fais part de ma candidature spontanée au poste de directrice générale de l'Hospice général.

Je pense en effet avoir tous les atouts pour assumer cette tâche, et pouvoir insuffler à cette vieille institution le renouveau dont elle aurait bien besoin.

Je bénéficie en effet d'une solide expérience dans l'action sociale, bien qu'étant contrainte au temps partiel, et parce que l'institution n'offre toujours pas de crèche à ses employé-e-s.

Je suis formée, même si certains auraient préféré que je me dédie totalement à l'éducation d'une vaste descendance, et qu'il n'est pas évident d'obtenir des formations continues si l'on n'allège pas la charge de travail en conséquence, ce qui est d'autant plus difficile que comme indiqué ci-dessus, je suis contrainte au temps partiel.

Je sais même faire preuve d'initiative, bien que celle-ci soit régulièrement étouffée par les innombrables procédures que la hiérarchie n'a de cesse d'inventer.

Je tiens à préciser que ce n'est pas l'appât du gain qui motive ma candidature, même s'il faut bien l'avouer, je ne dédaignerais pas une augmentation de mon revenu, parce que ce temps partiel me condamne également à une chiche retraite. Et puis je peine toujours à comprendre pourquoi une assistante sociale est moins bien classée qu'un architecte. Après tout, nous aussi nous construisons des projets. Mais il paraît que c'est comme ça...

Je m'égare, pardonnez-moi. Mais vous conviendrez également qu'en matière d'orientation stratégique, le GPS de la direction n'est pas non plus infaillible...

Je puis vous assurer cependant que si ma candidature est retenue, je mettrai toute mon énergie au service de l'institution. Et après 475 ans d'existence, et lorsque l'on sait que la précarité touche majoritairement et plus durement les femmes, l'heure de nommer une femme à la direction générale n'a-t-elle pas enfin sonné?

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil d'administration, l'expression de ma parfaite considération.

A l'Hospice général,
70% des collaborateurs-trices
sont des femmes

0% du comité directeur
sont des femmes

Au Conseil d'administration de
l'Hospice général,
sur 10 membres, **1 seule**
est une femme: la représentante du
personnel !

Parce que les femmes seraient moins
compétentes, peut-être?
Parce que les femmes ne sauraient pas
ce qu'est la précarité sociale?
Parce que les femmes ne sauraient pas
réfléchir?
Parce que les femmes ne sauraient pas
prendre des décisions?
Parce que les femmes ne sauraient pas
diriger?
Parce que les femmes ne sauraient pas
tenir des comptes?
Parce que les femmes ne sauraient pas
négocier?
Parce que les femmes n'auraient pas
eu de vision (avant 2013)?

ALORS POURQUOI ???
Mais bien sûr, il suffisait d'y penser:
postulez!

ou alors:

rejoignez la **manifestation** du 14 juin, pour **l'égalité dans les faits, maintenant!**

17h30, zone piétonne du Mont-Blanc

et venez faire la fête aux Bastions, dès 19h!